



Interventions à l'échelle de la population

(janvier 2017)

Explication

Bon nombre d'interventions au niveau individuel doivent être appuyées par des mesures communautaires. Le médecin devra défendre des interventions communautaires et faire face dans sa pratique quotidienne à des problèmes qui touchent bon nombre de ses patients.

Objectifs principaux

1. Comprendre les trois niveaux de la prévention (primaire, secondaire et tertiaire).
2. Définir des stratégies d'évaluation des besoins communautaires, l'éducation sanitaire, la mobilisation communautaire et la promotion de la santé.
3. Comprendre le rôle que le médecin peut jouer dans la promotion de la santé et la prévention des maladies aux niveaux individuel et communautaire (p. ex. prévention du poids insuffisant des bébés à la naissance, immunisation, prévention de l'obésité, renoncement au tabac, dépistage du cancer, etc.).
4. Comprendre la façon dont les politiques publiques peuvent avoir une incidence sur le comportement et la santé d'une population.

Objectifs de base

1. Être en mesure de définir le concept des niveaux de prévention au niveau de la personne (clinique) et de la population et formuler des mesures de prévention dans les stratégies de prise en charge clinique.
2. Nommer et décrire les méthodes courantes de protection de la santé (comme la triade hôte agent environnement dans le cas des maladies transmissibles et la triade source voie récepteur dans le cas de la santé au travail et environnementale).
3. Décrire l'importance et l'incidence d'une bonne communication, adaptée à la culture, avec le patient, la famille du patient et, au besoin, la collectivité dans son ensemble en ce qui

concerne les facteurs de risque et leur modification.

4. Appliquer les principes du dépistage et être en mesure d'évaluer l'utilité d'une intervention de dépistage donnée, y compris être en mesure de discuter du biais relatif au délai d'apparition d'une maladie et le biais durée-prévalence.
5. Comprendre l'importance de la surveillance des maladies pour préserver la santé des populations et connaître les méthodes de surveillance.
6. Déterminer les problèmes éthiques qui restreignent la liberté et les droits individuels au profit de la population dans son ensemble (p. ex. problèmes liés à la désignation des zones non fumeurs ou restriction des déplacements des personnes atteintes d'une forme active de la tuberculose).
7. Décrire les avantages et les inconvénients de repérer et de traiter les personnes malades et d'adopter des méthodes de prévention à l'échelle de la population.
8. Décrire les cinq stratégies de promotion de la santé décrites dans la Charte d'Ottawa et les appliquer aux situations pertinentes.
9. Décrire un ou plusieurs modèles de changement de comportement, notamment les facteurs prédisposants, habilitants et renforçants.
10. Déterminer les facteurs communautaires, sociaux, physiques et environnementaux, de même que les facteurs liés aux pratiques de travail, susceptibles de favoriser des comportements sains, ainsi que les moyens d'aider les collectivités à faire face à ces facteurs.
11. Connaître le rôle des organismes communautaires et de services sociaux et travailler en collaboration avec eux (p. ex. écoles, ergothérapeutes municipalités et organismes non gouvernementaux ou autres).
12. Reconnaître la contribution des professionnels alliés comme les travailleurs sociaux pour répondre aux besoins de la population en matière de santé.
13. Être en mesure de décrire l'incidence sur la santé d'interventions communautaires visant à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.
14. Décrire des exemples de politiques publiques qui ont une incidence sur la santé de la population.